

De la mobilité des littératures considérées dans leurs rapports avec les sociétés

José Lambert

Number 10, 2000

Actes du colloque « Francophonies d'Amérique : Altérité et métissage »

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005078ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005078ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lambert, J. (2000). De la mobilité des littératures considérées dans leurs rapports avec les sociétés. *Francophonies d'Amérique*, (10), 23–41.
<https://doi.org/10.7202/1005078ar>

DE LA MOBILITÉ DES LITTÉRATURES CONSIDÉRÉES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES SOCIÉTÉS

José Lambert
CETRA, Université catholique de Louvain

Marginalités et sociétés

Le titre du présent colloque annonce une approche plutôt agressive de la question des littératures en nous obligeant à repenser la question des marginalités et des identités ou des identités dominantes dans leur rapport avec les marginalités. Il fait supposer par la même occasion que les identités dominantes sont connues et que les « francophonies d'Amérique » sont dans le camp des marginalités (nécessairement, et une fois pour toutes?). On reconnaîtra que la stabilité ou l'instabilité des distinctions en question, l'explication éventuelle de changements, etc., auraient de quoi nous occuper, tout comme la possibilité que ce ne soit nullement la littérature, mais de tout autres instances qui distribuent les rôles, les définitions et les positions. Il y aurait donc lieu de se demander si nous traitons de questions littéraires ou plutôt de questions sociologiques, anthropologiques, politiques. Il resterait à déterminer s'il sera jamais possible d'étudier la question des identités littéraires à l'intérieur des seules littératures et si nos universités et nos disciplines se rendent suffisamment compte du problème. Tout cela n'empêche en rien la pertinence d'une enquête sur les francophonies d'Amérique comme sur les différentes traditions littéraires de l'Amérique du Nord, qui risquent d'être noyées dans des ensembles plus vastes et mieux soutenus par Dieu sait qui. On résiste mal à la tentation de se demander par la même occasion si la littérature elle-même n'est pas marginalisée par les sociétés ou si, au contraire, lesdites sociétés lui accordent volontiers une mission de propagande et de canonisation.

En guise de réponse à un titre qui a donc le mérite de nous imposer une auto-interrogation, je me suis permis de retourner dans le temps et de repartir de M^{me} de Staël, que vous avez bien reconnue dans le titre de mon exposé. Elle n'était ni la seule ni la première à estimer que la littérature « est l'expression de la société », idée qui réduit en fait les rapports littérature-société à une relation manifestement unilatérale. Il convient sans doute de ne pas conduire nos débats sur les sociétés littéraires modernes et contemporaines à l'écart des débats d'antan, d'autant plus que M^{me} de Staël est bien plus qu'un grand nom : ses livres sur la littérature et sur l'Allemagne ont compté parmi les grands livres européens du XIX^e siècle. Citer M^{me} de Staël, c'est donc citer un peu nos ancêtres.

C'est pourquoi j'y ajoute un autre dossier, bien plus attendu en fait, et que M^{me} de Staël, quant à elle, ne pouvait imaginer en 1800 : celui de la Belgique. Le comparatisme belgo-canadien a une certaine tradition et ses mérites, mais aussi ses limites. Le risque est grand de décerner des analogies en réalité superficielles sur la base de l'idée plutôt naïve qu'on se fait souvent des pays officiellement bilingues. Seule une bonne dose de naïveté permet en effet de traiter soit le Canada, soit la Belgique comme deux pays bilingues, car les cartes linguistiques ainsi que leur évolution mettent en évidence la multiplicité générale des usages linguistiques à l'œuvre dans le monde contemporain. L'avantage que nous offre toutefois un comparatisme élargi, c'est-à-dire non binaire, est de mettre en évidence le rôle des grands voisins et des grands-pères qui entourent les deux pays. Le terme « entourage » devient d'une importance capitale quand on ne l'envisage plus exclusivement sous l'angle géographique (ou du « territoire »), mais du point de vue de la fonction et de l'impact. De nos jours, les États-Unis sont devenus un voisin bien plus quotidien pour la Flandre littéraire que la France (ou sans doute même la Wallonie), par exemple, alors qu'une structure historique nouvelle comme l'Union européenne est devenue en quelque sorte son propriétaire. Bref, ce n'est pas simplement la question de la langue des littératures qui mérite de nous préoccuper, mais aussi l'insertion et la position de traditions littéraires déterminées dans des réseaux plus larges.

Loin de nous l'idée, par conséquent, de classer la Belgique parmi les francophonies d'Amérique, mais il se pourrait que le dossier nous révèle certaines caractéristiques de la littérature dans toute société. Bref, mon but est de choisir la Belgique littéraire — à supposer qu'elle existe — comme tremplin vers une discussion élargie des identités littéraires et culturelles. Un tel choix devrait nous placer en effet devant des marginalités.

Une première marginalité ne laisse pas de doute : alors que la plupart des pays placent l'étude de « leur propre littérature nationale » au centre des programmes académiques, la Belgique ne sait trop à quoi cela pourrait servir, dans les programmes de philologie romane comme dans les programmes de philologie germanique (vous n'ignorez pas, je pense, que les philologies survivent dans mon pays). À supposer que la Belgique intellectuelle réserve au phénomène littéraire à peu près la même attention que les pays environnants — il semble bien que non, d'après les statistiques et enquêtes sur les lectures —, il convient dès lors de noter que la Belgique donne à sa propre vie littéraire une place plus marginale que les autres pays européens.

Explication :

Dans la philologie romane que j'ai connue comme étudiant, les « lettres françaises de Belgique » étaient un cours à option ; en ce moment, il s'agit d'un des multiples cours comme les autres, voire d'un cours à option que les étudiants tendent à boudier, et la commission pédagogique est sur le point de le remplacer par un cours sur les francophonies littéraires ; dans tout le pays, les spécialistes de littérature néerlandaise évitent systématiquement de

réserver un traitement *ad hoc* aux lettres produites par la Flandre, car l'union avec les Pays-Bas est canonique; à vrai dire, les romanistes n'ont jamais songé à prendre au sérieux le rêve de nos écrivains «belges», à savoir de les placer sur le même pied que les citoyens littéraires de la France.

Le traitement de la Belgique littéraire par la Belgique est déjà un phénomène digne d'attention. Et il est vrai qu'il n'a pas manqué de retenir l'attention. Pas tellement du côté des comparatistes, après tout, alors qu'il aurait pu les inspirer dans leur examen de la dynamique culturelle des littératures. Il est relativement évident, par exemple, que la marginalité de notre propre production littéraire (plus visible en Wallonie qu'en Flandre) se révèle notamment dans nos répertoires de publications ou de représentations théâtrales, dans le choix de nos lectures et de nos auteurs canoniques, au XIX^e siècle comme de nos jours. Les best-sellers de la Belgique bilingue ont toujours été importés, et il est sans doute symbolique que la révolution belge de 1830 en faveur de l'indépendance vis-à-vis de la Hollande ait été suscitée grâce à l'enthousiasme qu'a déclenché *La Muette de Portici*, une pièce française, donc importée.

La Belgique, un laboratoire ?

Ce n'est pas la première fois du tout que je m'attaque au dossier des littératures en Belgique en le définissant comme un laboratoire des littératures nationales (Lambert, 1983; Lambert, 1990). La vérité est que la nature des arguments et des caractéristiques relevés ne cesse d'évoluer. Dans la mesure où il s'agit d'un pays né en plein XIX^e siècle, et au cœur de la bonne vieille Europe (celle que M^{me} de Staël entendait diviser en quelques grands blocs — les chrétiens et les païens, ou le Nord et le Midi, ou entre quelques grands pays, à commencer par la France, l'Angleterre et l'Allemagne d'avant la lettre), le dossier de la Belgique nous permet d'observer si, et dans quelle mesure, les activités littéraires se réorientent au moment où une nouvelle constellation politique se manifeste, d'autant plus que ladite constitution a sans cesse été mise en question, repensée, et en quelque sorte absorbée même dans l'unité plus large de l'Union européenne, à laquelle la même Belgique avait d'abord servi de berceau, unité bien ambiguë dans ses rapports avec les nations. La réponse est «oui, dans le cas de certains milieux», et «non, dans le cas de certains autres milieux». En ce qui concerne les réponses positives, les options ne sont en rien homogènes, et elles ne cessent d'évoluer. C'est dire que la quête d'une identité collective, inspirée par la Nation, n'est pas donnée une fois pour toutes.

Au moment où j'ai commencé, avec quelques jeunes, à discuter la Belgique littéraire, ni la fédéralisation du pays ni l'omnipissance actuelle de l'Union européenne n'étaient clairement perceptibles. Mais il y avait évidemment une raison suffisamment fondamentale, depuis près de deux siècles, pour envisager la Belgique littéraire comme un laboratoire: le caractère bilingue (trilingue? multilingue?) de sa communauté, alors que l'idée de «littérature»

est généralement associée, dans l'ensemble du monde occidental, à une littérature « nationale », censée être monolingue par définition. S'il se révèle d'emblée difficile de situer la Belgique politique dans les schémas du nationalisme définis par les spécialistes comme Hobsbawm (Hobsbawm, 1990) ou Anderson (Anderson, 1993), on devine que, face à la Belgique, la question des littératures nationales donnera toujours et inévitablement lieu à des difficultés énormes. Et c'est la Belgique elle-même qui a été la première à s'en rendre compte, sous le nom de Belgique, sous le nom de Flandre, sous des noms comme Wallonie, francophonie, et même sous le nom de « France littéraire ».

Y aurait-il donc des peuples et/ou des pays qui ne s'identifient point à une littérature « de chez eux », « nationale » et, si oui, comment caractériser les activités littéraires qui s'organisent néanmoins sur son territoire, mais rarement — semble-t-il — au nom d'un territoire ou d'une communauté quelconque, ou plutôt au nom d'identités qui changent de nom et de lieu ? Bref, selon la formule instable d'une identité en train de se redéfinir sans cesse, presque à l'instar de la société qui lui donne son soutien de façon également hésitante. C'est selon une telle perspective que Benedict Anderson se demande : s'il est vrai que l'État-nation, malgré ses tentatives de se présenter comme éternel et anhistorique, a eu une naissance et aura sans doute son déclin et sans doute une mort, comment comprendre et approcher les types de sociétés que le concept d'État-nation ne saurait épuiser ? Bref, une littérature et une identité littéraire, qu'est-ce au juste s'il est évident que les identités littéraires ne sont ni toujours ni une fois pour toutes « nationales » ?

Au-delà de la littérature, l'interrogation sur le rôle joué par les communautés mérite de s'étendre à la langue, qui semble jouer un rôle encore mal défini dans l'établissement des identités littéraires, dans la mesure où l'« insécurité linguistique » (Klinkenberg, 1981) se déclare comme une des caractéristiques frappantes des communautés néerlandophone et francophone de la même Belgique.

Le dossier de la Belgique nous avait donc préoccupés à juste titre à partir de l'état des recherches comparatistes (Lambert, 1983 ; Grutman, 1988 ; Grutman, 1997 ; Meylaerts, à paraître ; Meylaerts, 1999 ; Dirx, 1996), ensuite comme un défi pour tout programme de synthèse internationale des littératures (Lambert, 1990). Depuis lors, une série de considérations nouvelles nous amènent à reformuler nos questions à partir de positions relativement nouvelles et sans doute plus fondamentales :

- 1° l'objet à étudier a l'air d'un *perpetuum mobile*, il change sans cesse en tant que phénomène culturel (il s'est passé beaucoup de choses, même depuis 1980, en Belgique et — dès lors ? — dans les lettres « en Belgique » : la fédéralisation notamment, et l'installation de l'Union européenne dans de la capitale de la Belgique) ;
- 2° les bases théoriques et méthodologiques qui conditionnent notre perception de l'objet à étudier méritent d'être explicitées en tant que

problème de recherche, notamment sous l'influence d'un projet européen d'enseignement à distance intitulé «Euroliterature» <<http://www.euroliterature.uib.no>>.

Bref, c'est autant l'évolution culturelle contemporaine que les changements de perspective théoriques et méthodologiques qui justifient une mise à jour.

Dans mon premier article (Lambert, 1983), j'ai voulu mettre en question l'idée qu'on se fait des littératures dites nationales au moyen du dossier belge, en insistant sur la concurrence inévitable entre plusieurs conceptions, puis en remplaçant la seule idée de «littérature nationale» par «littérature en Belgique» comme modèle pour mieux cerner la dynamique des littératures dans n'importe quel pays ou dans n'importe quelle culture, avant ou après l'essor de l'État-nation (d'où la pertinence pour le Moyen Âge européen et les cultures modernes: l'Afrique du Sud comme la Belgique, la France ou les Caraïbes).

Dans mon article de 1989-1990 et dans plusieurs autres textes, j'ai voulu lancer l'idée d'une cartographie à la fois synchronique et diachronique des littératures dans leur dynamique plurielle, qui mettrait en évidence la compétition entre différentes traditions et différents modèles, à n'importe quel moment, aux quatre coins du monde.

L'usage de la Belgique comme dossier exemplaire a suscité d'autres initiatives depuis lors et il a donné lieu à une série d'innovations, dont notamment l'analyse du bilinguisme et de l'hétéroglossie comme activités collectives et structurelles (Grutman, 1997), puis l'intégration des activités de traduction dans l'établissement d'une identité (Meylaerts, à paraître), ou l'observation des fluctuations identitaires chez les littérateurs qui ont quitté le territoire et qui se sentent ou ne se sentent pas «en exil» (Dirkx, 1996).

C'est sur la base de raisonnements analogues — c'est-à-dire au sujet de la Belgique «pays de laboratoire» — qu'a été conçu l'ouvrage intitulé *L'Institution littéraire*, que vient de publier une impressionnante équipe placée sous la direction de Jean-Marie Klinkenberg (Klinkenberg, 1999): en l'occurrence, c'est la question de l'institutionnalisation qui est abordée à partir du cas de la Belgique francophone. Le volume s'ouvre par un dialogue entre deux monuments de la recherche institutionnelle, Jacques Dubois (qui est sans doute le père spirituel du concept) et Pierre Bourdieu. (Notons que Bourdieu s'était déjà interrogé, au préalable, sur la question des lettres en Belgique.) Un des paradoxes dans l'ensemble du volume, c'est que l'institutionnalisation littéraire de la Belgique continue à être observée à partir des seules lettres d'expression française, ce qui revient à consacrer le monopole que la majorité des littérateurs francophones — littéraires et autres — ont toujours voulu établir, malgré les efforts de la part des écrivains d'une certaine époque (notamment entre 1830 et 1850, ou entre 1920 et 1930) en faveur d'un métissage culturel et littéraire¹. Une seule contribution fait plus ou moins exception à ce propos — et pas vraiment! — à savoir l'article où Reine Meylaerts (Meylaerts, 1999) s'efforce de décrire comment la conception même de la

littérature « nationale » (on a tendance à dire : « la construction de la nation littéraire ») passe par l'intégration des textes littéraires de la Flandre rédigés en « flamand » (par opposition à la Flandre *francophone*, dont les francophones de Belgique se sont si souvent vantés)².

On pourrait dire que le livre décrit ainsi l'institutionnalisation, non de la Belgique littéraire, mais d'une francophonie littéraire qui se croit autorisée à prendre la parole au nom de la Belgique entière. Une telle métonymie est bien connue de la Flandre, même de celle qui se range du côté d'une Belgique pré-fédéralisée : il est en effet difficile de faire reconnaître l'identité de l'institution nationale à l'intérieur du pays, mais également à l'étranger, en déclarant ni plus ni moins la mort des littérateurs qui, à l'intérieur des mêmes institutions, recourent à une autre langue, alors que certains d'entre eux ont été invités au cours de l'histoire à servir la même cause (Meylaerts, à paraître). Une telle manipulation du phénomène de l'institutionnalisation — d'autant plus intéressante qu'elle est inconsciente — n'est possible qu'au prix d'une concession aux modèles traditionnels de type monolingue, selon lesquels le facteur langue est omnipotent dans la mesure précisément où il n'est pas explicitement pris en considération — ni par l'homme de la rue ni par les chercheurs — comme un des facteurs clefs de l'institutionnalisation : à en croire *L'Institution littéraire*, la Belgique serait un pays comme les autres, c'est-à-dire monolingue. Ce qui revient à limiter la question de son identité à ses rapports avec le grand voisin du Sud, dont elle partage la langue, ce qui implique évidemment l'oubli des possibles rapports d'identité avec le voisin du Nord, et ce, sur la base de critères linguistiques. C'est paradoxal dans la mesure où l'histoire, même du côté des francophones, a souvent fait l'inverse (tel Edmond Picard, qui fonde sur un « métissage » style 1900 sa théorie de l'âme belge), au point d'exalter une littérature nationale pour deux cultures où le bilinguisme serait une force plutôt qu'une faiblesse. Sous l'influence d'un révisionnisme lancé dès les années 30 (au plus tard), l'Académie des lettres françaises de Belgique (Joseph Hanse notamment) n'a jamais pardonné à Émile Verhaeren ou à d'autres francophones des Flandres d'avoir mal honoré la pureté de la langue française. Depuis lors, l'épuration menée contre la « belgitude » des lettres françaises de Belgique (et en même temps contre les lettres de la Flandre « ancien style ») a été en quelque sorte entérinée par nos collègues — chercheurs — contemporains. Les structures académiques mises en place de nos jours pour aborder l'institutionnalisation des lettres en Belgique, du côté des Flamands comme du côté des francophones, ont donc eu raison de l'histoire : l'histoire a été révisée par le monde académique, par le milieu académique précisément qui a lancé puis canonisé en toute discrétion le Manifeste du Groupe du lundi (Klinkenberg, 1992).

De nos jours, plusieurs collègues francophones dans l'équipe Klinkenberg admettent en effet qu'il est temps de redéfinir la Belgique des littératures en dehors de ses carcans linguistiques et, chose nouvelle dans l'histoire, ce sont plutôt les Flamands qui se rétractent devant la reconnaissance officielle

d'une politique flamande de la littérature nationaliste, qui a eu lieu principalement au XIX^e siècle. Le fait est que la fédéralisation et les structures mentales sont plus fortes que la bonne volonté : combien de chercheurs connaissent eux-mêmes les deux (?) volets de la tradition littéraire en Belgique ? Ils ont été formés eux-mêmes à l'intérieur des barrières linguistiques et culturelles qui leur interdisent même de se former une idée du paysage voisin : du nord comme du sud de la frontière linguistique, la fédéralisation et, dès lors, l'institutionnalisation conditionnent les structures mentales du chercheur, et le XIX^e comme le XX^e siècle sont redéfinis en termes anachroniques.

De telles discussions montrent au moins une chose : il n'existe pas (et il n'existera jamais) d'idée homogène ou unique (« singulière ») de la littérature en Belgique, même de celle qui s'est efforcée jadis de se manifester comme nationale. La multiplicité des conceptions de ladite littérature — sur le plan synchronique comme sur le plan diachronique — illustre à suffisance que « la littérature » (nationale) n'existe pas comme un en-soi et qu'elle est toujours le résultat d'une conceptualisation. La littérature nationale est un « modèle », et il n'est jamais le seul. Elle a sans doute été bien mieux établie et canonisée dans beaucoup d'autres pays, mais, jusqu'à nouvel ordre, dans le cas de la Belgique comme des autres pays, la seule émergence des littératures dites nationales confirme qu'elles ont toujours et partout dû s'établir contre d'autres modèles. Toute idée d'une identité culturelle est en fait conditionnée par la découverte préalable d'autres identités possibles. Les identités littéraires « nationales » ont dû conquérir leur monopole, et cela leur a réussi dans beaucoup de sociétés (au point qu'on a oublié la situation antérieure au monopole), mais pas vraiment en Belgique, où la fédéralisation littéraire s'est déclarée plus d'un demi-siècle, voire près d'un siècle, avant la fédéralisation politique. Les littératures, même les littératures nationales, n'existent qu'en termes pluriels, elles sont toujours « singulières » : une fois établies, toutefois, elles sont de nature à asphyxier jusqu'au souvenir des modèles concurrents, et ce, jusque dans l'esprit des historiens et chercheurs. Il est vrai que l'orthodoxie par rapport à la politique des gouvernements assure plus de chances de financement à quiconque met les lettres au service de l'étiquette qui convient le mieux. Ce n'est donc pas uniquement la littérature, mais également la recherche, qui subit l'impact de l'institutionnalisation.

Rien que sur la base du dossier belge, il serait déjà possible de soutenir quelques thèses relatives à l'identité littéraire et culturelle :

1. Nombreux sont les écrivains, les œuvres, les milieux, qui ne se soumettent nullement à une légitimation culturelle ou politique ou littéraire ; ce qui ne garantit en rien qu'ils décident de leur propre sort ; il est généralement possible de localiser — après coup — le lieu et les instances de la légitimation ;
2. L'option pour certaines identités n'est donc pas nécessairement l'œuvre d'un écrivain, et de multiples écrivains sont chargés d'étiquettes bien malgré eux ;

3. La fluctuation, l'instabilité, est une des caractéristiques de la quête de l'identité, tout comme la coexistence, à des moments et dans des milieux précis, de plusieurs identités ;
4. Derrière de telles quêtes se cache le changement de points de référence, le changement des voisins par rapport auxquels on entend se distinguer, auxquels on entend s'opposer ;
5. L'idée d'opposition favorise les contrastes externes, et donc l'homogénéisation interne, c'est-à-dire l'exclusion des « minorités » ;
6. La mobilité des identités n'exclut en rien l'omniprésence et la force du besoin de s'identifier, quels que soient les principes sur lesquels on se fonde ;
7. Il y aurait lieu de se demander pourquoi l'écrivain et son public recherchent à tout prix l'identité collective plutôt qu'une identité individuelle ; or les individualistes ne font pas défaut ;
8. La hantise d'une identité collective paraît plus envahissante chez les littérateurs belges que dans les pays voisins (la Hollande, la France) ;
9. La mobilité spatiale peut autant entraîner de nouvelles distinctions identitaires que renforcer les oppositions initiales, comme le montre le comportement des Belges établis à Paris, aux Pays-Bas ou dans d'autres lieux (Dirkx, 1996) ;
10. Le facteur langue se prête autant à des manœuvres d'homogénéisation qu'à l'inverse : dans la deuxième moitié du XX^e siècle (et déjà plus tôt, semble-t-il), la recherche du métissage linguistique cède le pas devant la recherche d'une orthodoxie linguistique empruntée au voisin qu'on a souvent combattu.

La principale raison que je vois pour redéfinir sur des bases plus radicales la question des littératures (bref, des « traditions », des « cultures » littéraires, quelles qu'elles soient, et dont les modèles nationaux constituent un élément clef), c'est le développement des recherches historiques pluridisciplinaires sur « les sociétés », et notamment sur les sociétés occidentales.

Je ferai la distinction entre deux composantes particulières d'un dossier que j'envisage comme un dossier global. Ma thèse globale est que les spécialistes de la littérature ne tiennent pas suffisamment compte des recherches culturelles, bref qu'ils tendent à surestimer l'autonomie des littératures. Les littératures ne sont pas tout bonnement l'« expression des sociétés » ; elles contribuent activement à les façonner. À en croire les anthropologues nouveau style, l'écrivain, le philologue, le spécialiste des lettres, comptent tous parmi les pères de nos sociétés (Ong, 1993 ; Anderson, 1993).

C'est en examinant comment se sont formés les États-nations de l'Europe (occidentale) que nous observons le développement progressif d'une politique d'exclusion des expressions linguistiques et littéraires non orthodoxes et des mécanismes de filtrage installés par la nation-collectivité de manière à monopoliser un modèle linguistique (la langue standard, qui est modelée sur

l'écrit, même sur l'imprimé, non sur l'oral) et un modèle littéraire. La langue est appelée à fonctionner comme un clos, comme une barrière (Pym, 1992; Fishman, 1993). Selon les grandes synthèses de Hobsbawm (Hobsbawm, 1990; Hobsbawm, 1996), une seule nation (pas la France, mais... l'Allemagne!) s'est constituée tant bien que mal sur un principe préexistant de langue « nationale ». Cela suffit pour rendre évident que les langues nationales sont le résultat d'une conquête et d'une politique, bref, d'une lente construction de la communauté linguistique. Il va de soi que la réussite n'était garantie ni à l'avance ni après coup (comme le montre la Belgique, mais aussi la Suisse ou l'Autriche, qui partagent l'allemand avec l'Allemagne). Cette politique de la langue nationale sera adoptée sur d'autres continents, comme un « modèle colonial » : en Afrique, par exemple, où la carte linguistique des vernaculaires défie notre idée de langue, mais où une politique académique de l'anglais et du français s'institutionnalisent, par ailleurs à côté d'une politique de l'institutionnalisation des vernaculaires. L'Amérique du Nord illustre comment deux nations nouvelles peuvent suivre les modèles européens de manière radicalement opposée, les États-Unis en optant pour une seule langue nationale, le Canada en optant pour un bilinguisme appelé à justifier, à un tout autre niveau, une politique de maintien des langues importées. Les pays qui se réclament d'une seule langue nationale éprouvent les pires difficultés pour maintenir le monopole; quant à ceux qui reconnaissent deux ou plusieurs langues, ils s'efforcent de limiter autant que possible le nombre des langues officiellement reconnues. Et même l'Union européenne, malgré sa législation toute nouvelle à ce sujet, lutte sans cesse contre la tendance à la réduction (Fishman, 1993; Lambert, 1994).

Reste à creuser les liens entre la programmation des sociétés, d'une part, et la politique des langues ou des littératures. Dans son célèbre livre *Imagined Communities* — on pourrait traduire ce titre en paraphrasant : « la construction des sociétés par l'imaginaire » —, Benedict Anderson (Anderson, 1983; Anderson, 1993) développe la thèse que l'État-nation occupe une époque particulière dans l'histoire des cultures et qu'il s'est constitué principalement dans l'Europe moderne depuis la Renaissance. Une des stratégies qui lui confère son allure en quelque sorte universelle ou éternelle, c'est la manipulation de son passé et de son avenir nationaux. Le nationalisme sur lequel se fonde l'État-nation se réclame toujours d'un passé en quelque sorte illimité : il n'a pas de véritables origines, et la fondation d'une nation n'est en quelque sorte que la consécration d'une essence et d'une prédestination. La nation était là bien avant d'être fondée officiellement. D'autre part, l'idée d'une survie est à peine posée, car, grâce à cette manipulation du passé, la nation peut être définie comme en quelque sorte atemporelle; elle est là pour toujours, tout comme la population qui la porte. Anderson soutient de telles thèses sur la base de son analyse des principes de construction socio-culturels qui sont à l'œuvre sur les différents continents à travers l'histoire, en particulier à partir d'une analyse des nationalismes de type marxiste qui ont inspiré les guerres de l'Asie du Sud-Est, mais aussi à partir de son expérience d'anthropologue

spécialisé dans les cultures de l'Amérique latine. La question des origines exactes de l'idéologie nationaliste qui sous-tend nos vues sur les langues et les littératures nationales donne lieu à une redéfinition de notre histoire littéraire européenne. C'est peut-être exact de dire que «les littératures sont l'expression de la société», comme le veulent M^{me} de Staël et sa génération, mais en fait, selon Anderson, ce sont les écrivains, les philologues et le monde académique de l'époque romantique qui ont construit les bases idéologiques du nationalisme et des nations. La nation, la langue nationale, la littérature nationale, ne sont pas nées *ex nihilo*, elles ne sont pas des entités universelles; c'est sur la base de leur «préhistoire» qu'elles ont été institutionnalisées par le «monde des lettres». C'est cette élite nationale qui a organisé le concept de «littérature nationale», souvent en lui associant une redéfinition de la langue littéraire et, à partir de là, de la langue nationale. Ce que ni Anderson ni ses collègues ne démontrent de manière explicite, c'est que le refus d'admettre d'autres réalisations linguistiques, littéraires et culturelles sur le «territoire national» est fortement facilité par la construction délibérée de barrières d'origine politique. D'où la difficulté, de nos jours, de trouver des structures pour la recherche littéraire et linguistique qui entend s'occuper de la circulation locale, nationale et internationale des langues et des littératures. L'illusion de l'homogénéité des territoires a été instaurée dès l'établissement de la nation et de ses corollaires, notamment la littérature nationale.

Essentialisme versus mobilité des cultures

La culture national(ist)e est parvenue à ses fins: même les spécialistes des cultures et des littératures ont fini par oublier de s'interroger sur les principes fondamentaux qui conditionnent les sociétés dans lesquelles nous vivons et dans lesquelles fonctionnent les langues et les littératures que nous étudions.

Les sociétés peuvent toujours continuer à cultiver leur propre stabilité ainsi que leur fidélité à un territoire donné, à ses frontières, aux pratiques linguistiques et culturelles, notamment littéraires, qui s'y sont développées, et à tant d'autres attributs qu'elles se sont en quelque sorte appropriés. À en croire Joshua Fishman, l'Europe occidentale aurait cessé d'y rattacher une religion, et ce, contrairement à l'Europe de l'Est et aux zones orientales de la Méditerranée. De telles valeurs paraissent en effet d'autant plus sacrées qu'elles ont l'air atemporelles, comme l'ont souligné certains experts de la canonisation (De Geest, 1996). Le fait est que rien n'est éternel aussi longtemps que le contraire n'a pas été démontré. Il s'agit, bien entendu, d'une énorme lapalissade: ce n'est pas en l'an 2000 qu'il convient d'inventer l'histoire et l'historiographie. Mais c'est surtout durant la deuxième moitié du XX^e siècle que l'homme moderne et la recherche ont pris conscience de la rapidité et du caractère envahissant des changements culturels dus à l'essor de la technologie. Rien ne paraîtrait plus surprenant, en réalité, que la stabilité des cultures dans un contexte où la multiplication des nations — clairement

enregistrée aux Nations unies — est devenue flagrante. Les publications sur la mondialisation et la médiatisation des cultures ne cessent de proliférer. Une bibliographie impressionnante a été consacrée à certains aspects clefs du phénomène: l'Union européenne, l'UNESCO et de multiples autres institutions internationales se préoccupent de la mobilité des personnes et de la mobilité des communications, notamment des programmes de formation, puis de la nécessité de suivre les accélérations de la culture en adaptant nos processus d'apprentissage dans l'«apprentissage-tout-au-long-de-la-vie», une expression qui ne manque par ailleurs pas de dénoter ses origines allophones.

La mobilité des personnes est devenue un des principaux programmes d'action de l'Union européenne, surtout dans le cas des étudiants, car la mobilité programmée est envisagée comme un atout dans la course vers les connaissances. Les statistiques ne manquent pas d'illustrer qu'en effet le citoyen moderne obéit aux nouvelles possibilités et aux nouvelles instructions. La mobilité des personnes est par ailleurs systématiquement complétée et soutenue par la mobilité des communications, rendue possible notamment au moyen des médias. La mobilité serait-elle donc un bien en soi? En réalité, elle est souvent matière à discussion et à polémique. La stabilité n'a pas cessé d'être, elle aussi, une valeur. Beaucoup dépend, à ce propos, des conditions: est-ce moi qui décide de changer de place ou quelqu'un d'autre? La mobilité imposée risque toujours de m'importuner, alors que, bien planifiée et résultant de mes propres délibérations, elle a de quoi me plaire, pour les voyages notamment. La situation change lorsque des groupes entiers se déplacent, spontanément (même en cas de guerre, du point de vue des combattants victorieux) ou sous la force (également durant les guerres, mais pour les vaincus ou les victimes). «*You are always welcome, but not altogether*³.» Ce sont les mêmes pays qui ont établi les accords de Schengen au sujet de l'immigration et au sujet du contrôle des entrées et sorties dans le «bastion Europe» qui, de nos jours, chantent la mobilité... Pour de multiples individus et pour des nations entières, la question de l'internationalisation apparaît en effet comme une menace. Il n'empêche que le mouvement de la mobilisation s'intensifie et que son impact sur le comportement quotidien du citoyen dans le monde entier peut facilement être démontré.

Les sociologues, les anthropologues, les politologues et beaucoup d'autres ont évidemment suivi de près le phénomène de la «mondialisation» ou de l'«internationalisation». La linguistique s'est montrée plus hésitante, mais certains d'entre eux se sont concentrés sur la compétition entre les langues et sur le *language planning*, alors que les bonnes traditions de la linguistique se maintiennent fort bien dans les universités: la mobilité des cultures n'a pas encore pour effet de faire s'écrouler la linguistique canonique. Il est bien moins clair que les spécialistes de la littérature se soient aperçus de quoi que ce soit: pour l'instant, la stabilité de leurs constructions n'est pas affectée du tout par le monde dans lequel nous vivons. Il conviendra d'étudier si la confiance dans les mondes traditionnels de la littérature est due à la stabilité des

traditions littéraires ou à la perception qu'en maintiennent les experts des lettres. Serait-ce le résultat d'une illusion d'optique sans doute bien académique, ou la solidité de l'approche du phénomène littéraire serait-elle évidente ?

Avant d'engager la discussion, il convient de creuser quelques modalités de la mobilité des personnes et des communications, notamment pour déterminer s'il s'agit vraiment d'une mobilité des cultures plutôt que des individualités et si les traditions littéraires feraient partie des programmes de mobilité échafaudés par les décideurs contemporains.

Au moment où les nations entreprenantes recommandent la mobilité de l'individu, et surtout de l'apprenant (c'est nettement le cas en Europe occidentale, mais dans quelle mesure les autres continents suivent-ils la même politique ?), le monde européen ne manque pas de s'armer contre les immigrations massives. La mobilité n'est visiblement pas une valeur absolue, comme l'illustrent les accords de Schengen et les innombrables conflits à l'intérieur des nations entre les candidats à l'immigration et les différentes autorités. Des programmes de coopération et de mobilité sont censés organiser de façon panoramique les interactions entre les sociétés établies. C'est chaque fois que des mouvements collectifs se dessinent que des signes d'alerte deviennent visibles et que les organisations internationales sont appelées à la rescousse : c'est évidemment à la suite de guerres, de violations collectives des droits de l'homme, de séismes, que des groupes entiers de personnes se mettent en mouvement, puis que les sociétés voisines se rebiffent contre ce qu'elles envisagent comme une invasion. Les mêmes États qui font la promotion de la mobilité des individus se défendent contre la mobilité de larges collectivités, *a fortiori* lorsqu'elle est rapide et désorganisée. Comme le montre la politique face aux étudiants, il est bien plus confortable d'envoyer ses citoyens ailleurs que d'en accueillir, à condition d'ailleurs que les citoyens en voyage soient *en mission* et qu'ils n'oublient point de retourner au pays. Il semble bien que la mobilité soit un bien, à condition de ne pas échapper aux contrôles. C'est un bien pour ceux qui décident délibérément de voyager, et souvent beaucoup moins pour ceux à qui le déplacement est imposé, tels les *displaced persons* d'antan. Ce sont les mêmes pays qui soutiennent l'idéal de la mobilité qui, sur un autre plan, rendent de plus en plus sophistiquée leur administration bureaucratique des entrées et sorties des personnes, et c'est dans les mêmes pays que des stratégies de contrôle culturelles — souvent très maladroites par ailleurs — portent également sur la mobilité de la communication par le biais des médias. Les cultures qui ont cultivé l'imprimé, la radio, l'avion, la communication électronique sont donc bien soucieuses de suivre de près l'administration des déplacements internationaux, et elles ont bien du mal à reconnaître les cultures de la mobilité représentées par l'apatride moderne ou par des groupes nomades, instables par définition. Bref, si la mobilité est devenue une évidence pour l'homme moderne et pour l'institution moderne, il semble aussi qu'elle soit en maintes occasions une obsession, peut-être même pour des raisons plus fondamentales que dans les sociétés d'avant la culture de l'écrit.

C'est au moins pour des raisons de principe qu'il s'impose de se demander si, et dans quelle mesure, le phénomène de la mobilité croissante des cultures exerce un quelconque impact sur les littératures et sur les sociétés littéraires. La question est devenue inévitable, du point de vue des sociétés, alors qu'elle est quasiment inexistante à l'intérieur de la société académique. La littérature serait-elle à l'abri de la mobilité des sociétés ou serait-elle rendue immobile par le regard de l'*homo academicus*? On imagine mal que les littératures puissent échapper tout à fait aux mobilités de toute sorte, dans la mesure où les traditions littéraires sont entre les mains de personnes, de populations, de sociétés, et ne dépendent d'un « territoire » que pour autant que les populations s'y rattachent. L'idée traditionnelle du lien entre le territoire (ou la nation), la langue, le peuple (et la littérature) est le fait de sociétés qui se sont efforcées de s'ancrer dans un lieu déterminé, dans des « terres » ou un « terroir ». Notre représentation traditionnelle des littératures nous fait supposer que les « littératures en exil » ou les « littératures (francophones, les anglophones aussi?) d'Amérique » constituent des exceptions, des anomalies. Il s'agirait de traditions coupées de leurs origines. Est-ce vraiment le cas, et les traditions dépendraient-elles vraiment des langues, uniquement des langues? Si c'était le cas, comment expliquer que les lettres de l'Amérique latine aient conquis le monde entier, au point de supplanter l'Espagne littéraire, ou que les modes littéraires de l'Amérique du Nord menacent le prestige des auteurs britanniques ainsi que leurs traditions linguistiques?

À supposer que la question fondamentale soit prise au sérieux, elle soulèvera des difficultés conceptuelles et structurelles qu'il convient de noter. Les paramètres d'une telle conception du phénomène littéraire n'ont pas (encore) été mis au point, et nous risquons d'être aveuglés par nos propres structures mentales, héritières des modèles nationaux. Or une série d'observations bien élémentaires confirment le bien-fondé (l'urgence) de l'entreprise. Notre monde quotidien des lectures — même traditionnelles — est envahi par ladite « circulation internationale »: les best-sellers, les livres de poche, les prix littéraires et même la dynamique des genres illustrent la nécessité d'examiner sur des bases nouvelles les principes de la circulation littéraire tout court. Il était sans doute rare, autrefois, de trouver des audiences de lecteurs qui, tels ceux de la Belgique, copiaient leurs lectures sur celles d'un autre pays (en l'occurrence: la France). De nos jours, la sélection des lectures peut être en grande partie structurée à partir de genres et d'écrivains internationaux. C'est donc au niveau du lecteur quotidien, confortablement installé dans son fauteuil, d'où il voit peut-être aussi la télé, que le changement devient perceptible. Un tas d'innovations dépassent, et de loin, le niveau de la production, de la reproduction et de la distribution traditionnelles, dans la mesure où l'écrit est concurrencé par des formules médiatiques nouvelles et par des réseaux organisateurs d'un type nouveau. C'est l'institution de la littérature qui est en train de glisser de mondes traditionnels vers des mondes nouveaux. Le passage tout récent de la maison d'édition Casterman, siège de la bande dessinée, dans un réseau installé à Paris est apparemment un événement

quotidien : en fait, c'est un des symboles de l'activité éditoriale et littéraire de la Belgique francophone qui change non pas uniquement de lieu, mais également d'identité, et sans le moindre regret à en croire les hommes clefs de l'opération. Internet, la télévision et beaucoup d'autres circuits jouent au moins un rôle parmi les nouvelles instances de canonisation.

Il serait assez surprenant de lire, au début de nos travaux de synthèse sur les différentes traditions littéraires auxquelles nous nous intéressons, des considérations sur les types de société où s'installent les littératures, ou sur la population, l'évolution démographique, les technologies de communication connues et canonisées, la concurrence entre l'oral, l'écrit ou... les médias. C'est le monde tout à fait contemporain qui nous révèle brusquement que les principes traditionnels de la communication littéraire (ou autre) sont en train de changer rapidement et que la lutte pour la canonisation entre différents circuits de canonisation a des chances de redéfinir notre paysage littéraire et même linguistique. Nous faisons nous-mêmes partie d'une culture de la société déterminée, ce qui nous empêche de voir à quel point nous respirons l'institutionnalisation de certaines technologies et communications plutôt que d'autres. C'est grâce à la prolifération de communications nouvelles, venant d'ailleurs, dues à des partenaires nouveaux, établies selon des règles nouvelles, que nous réalisons que certains mondes pourraient peut-être changer ou — peut-être — s'écrouler.

En fait, la prise en considération de ces éventualités n'est pas tellement nouvelle ou sensationnelle (certainement pas au pays de McLuhan), mais nous ne savons trop comment l'exploiter dans nos vues sur la littérature. Bien sûr, nous savons que nos livres nous parviennent souvent d'autres continents ; nous n'ignorons pas que le monde entier nous est accessible sur des bases quotidiennes et que même les différentes langues nationales sont entrées dans un tourbillon international. À l'instar de la littérature, la langue est soumise à de multiples redéfinitions, notamment dans sa compétition avec l'audiovisuel, qui est souvent censé être moins local. Avec sa langue et ses langues, le citoyen contemporain est devenu le citoyen de plusieurs sociétés en même temps, et les attributs de l'identité nationale risquent de perdre une part de leur tranchant. D'où précisément des réactions spectaculaires en faveur d'un retour au modèle national, visible également dans le monde entier, comme un sursaut des identités d'antan.

Il semble que, face au monde moderne, la recherche littéraire (ou serait-ce, de manière générale, l'ensemble des sciences humaines ?) ne sache trop sur quel pied danser. La théorie de la littérature et l'ensemble des spécialistes de la littérature aiment, de nos jours, emprunter aux spécialistes de la communication quelques concepts clefs, à commencer par « communication » ou « récepteur » ; ils savent que la littérature ne peut plus être cernée en termes de « textes » uniquement. Mais, en gros, la recherche littéraire moderne s'est surtout concentrée sur les lettres occidentales depuis la Renaissance, et elle ne sait plus très bien où placer la littérature qui n'est pas imprimée ou qui

n'entre pas dans les traditions occidentales. L'illustration par excellence de cette réduction pourrait être fournie par l'énorme entreprise, par ailleurs très intéressante, de l'ICLA, qui exclut de sa synthèse des littératures celles qui ne sont pas écrites dans les « langues européennes » (on n'est pas surpris de constater que l'ICLA oublie d'y ajouter les traditions orales, ou les nouvelles littératures médiatisées). Il est vrai que l'entreprise a paru révolutionnaire au moment de sa naissance, dans les années 60. Si elle était à relancer, elle refléterait sans doute des mondes différents. En attendant, elle porte (relativement bien) son âge.

C'est l'ensemble des questions énumérées ci-dessus qui a donné lieu à des programmes d'enseignement et de recherche dans le cadre de projets d'enseignement à distance lancés par l'Union européenne, en particulier dans EUROLITTERATURE <<http://www.euroliterature.uib.no>>. Une confrontation globale entre chercheurs et audiences a eu lieu au début et elle a permis de jeter les bases d'un programme à moyen terme. Une des principales constatations mises en évidence dès le début des débats a été la relative ténacité des traditions nationales en littérature. Bref, le modèle national n'a nullement disparu, et la littérature fonctionne encore, semble-t-il, comme un des lieux sacrés de l'identité nationale. Faudrait-il s'en étonner, ou voir plutôt — dans une telle constatation — la confirmation du lien fondamental entre certaines cultures et leurs modèles de communication, d'une part, et les nouvelles « sociétés de la communication » (Lambert, 1998), d'autre part? S'il est vrai que l'analyse systématique de la prolifération et de la coexistence des différentes traditions littéraires, puis de leurs éventuelles combinaisons et interactions, exige la mise en place d'instruments de recherche nouveaux, on n'échappe pas à des constatations flagrantes et relativement spectaculaires (étaient-elles prévisibles?): à l'intérieur de certains pays, telle l'Espagne, de toutes nouvelles traditions littéraires s'établissent depuis la mort de Franco et, dans leur canonisation progressive, c'est notamment la télévision qui fournit son secours à l'installation de la nouvelle langue « nationale ». Bref, la compétition entre les modèles littéraires ne se limite certainement pas au dilemme national/international, et un « comparatisme interne » (Susan Bassnett), c'est-à-dire concentré sur les dynamiques au sein des traditions nationales, mérite d'être mis au point, pour l'Espagne et le Canada comme pour la Belgique ou les mondes britannique et anglo-saxon.

L'historien des littératures sait fort bien que de telles configurations sont bien moins nouvelles dans l'histoire des lettres et des sociétés qu'on ne pourrait le croire. Bref, si les littératures se révèlent en effet mobiles, le seraient-elles vraiment davantage que les littératures du passé? À elle seule, la question constitue tout un programme pour l'étude des littératures, car elle compromet une fois pour toutes l'idée d'une cartographie des littératures fondée sur l'unique principe des littératures nationales.

Reste la question elle-même. En quoi les littératures et les activités littéraires du monde contemporain seraient-elles marquées — plus qu'auparavant — par ladite mobilité? Serait-ce une question de quantités, de pays?

Il semble que le principe de l'institutionnalisation puisse encore offrir une part des solutions. Outre la multiplication des circuits de communication, où les circuits traditionnels survivent parmi les nouveaux, outre la multiplication des ressources et des possibilités chez le lecteur-consommateur individuel (qui peut décider de lire des auteurs de chez lui ou des auteurs exotiques) comme chez l'écrivain (qui peut s'inspirer de la télé comme de ses voyages dans le tiers monde), c'est la redéfinition du prestige et de la canonisation qui semble redessiner le paysage littéraire. Les instances qui organisent et qui canonisent ne se situent plus nécessairement dans la société traditionnelle (« nationale ? » sans doute), elles ne recourent plus nécessairement ni aux principes linguistiques ni aux systèmes des genres ou des valeurs culturelles qui nous étaient familiers. Bref, les principes sous-jacents de la communication littéraire ont au moins été mis en branle. Il n'est pas difficile de désigner les lieux clefs pour une observation et une analyse sur le plan de la recherche. Il sera bien plus difficile d'entamer des recherches dignes de ce nom, en partie en raison des monopoles de la recherche, qui, comme le dit l'Union européenne, est du ressort de l'institution nationale. Les dés sont quelque peu pipés.

On échappe difficilement à une autre étape dans le raisonnement, capitale pour l'ensemble des sciences humaines. Il semble bel et bien que la nouvelle communication littéraire subit l'impact des sociétés nouvelles, dites « sociétés de la communication ». Les sociétés traditionnelles auxquelles se référaient jusqu'ici la littérature et l'étude de la littérature se maintenaient tant bien que mal dans les frontières d'une nation, voire d'un territoire. Or, depuis l'essor des moyens de communication électroniques, les interactions socio-culturelles se développent en série entre des partenaires qui ne se sont jamais rencontrés, qui ne peuvent pas se toucher ou se voir en tant que personnes grâce à la proximité physique : en dehors des multinationales, qui ont depuis longtemps rendu routinières les communications multinationales, les « sociétés virtuelles » constituent une réalité quotidienne, et elles installent des règles de communication — notamment linguistiques — d'une ère nouvelle. Les membres des dites sociétés font partie d'au moins deux sociétés (leur propre société traditionnelle, une ou plusieurs sociétés « nouveau style »). Leurs meilleurs partenaires sont de moins en moins leurs voisins qui habitent la même rue ou qui travaillent dans le même bureau, mais ceux qui participent à leurs projets. L'individu actif et entreprenant, qui décide lui-même de ses options et de son avenir, a de bonnes raisons de cultiver ses propres projets au-delà de tout ce que les contraintes de la vie quotidienne lui imposent. Les sociétés nouveau style se définissent notamment dans et par un accord en ce qui concerne les objectifs à réaliser. Dans les sociétés traditionnelles, les objectifs à réaliser étaient en général fonction de la cohabitation dans un lieu et un moment que l'individu n'avait guère le loisir de choisir lui-même. Qui ne rêverait d'échapper de temps en temps aux contingences du moment ? À l'instar de l'utilisateur d'Internet, le membre des sociétés de l'information, malgré son illusion d'une autonomie individuelle

croissante, est sans doute, lui aussi, plus fortement conditionné par certaines institutions qu'il n'aimerait l'admettre et qui le ramènent aux conditions de la vie (littéraire et) traditionnelle d'antan. Raison de plus d'imaginer, peut-être aussi de créer, des mondes nouveaux.

La question a toujours été, elle reste et restera sans doute: quelle sera la cohabitation? Qui au juste est mon voisin, bref, mon concurrent? Dans une perspective plus moderne, moins éternelle, la question devient: où est-il établi au juste?

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Benedict (1993), *Imagined Communities*, Londres et New York, Verso, 1983.
- BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- CAPELLE, Annick et Reine MEYLAERTS (1995), «Interactions littéraires entre la Flandre et la Wallonie», *Liber. Revue internationale des livres*, 21-22 (mars), p. 30-31.
- COULMAS, Florian (1991), *A Language Policy for the European Community. Prospects and Quandaries*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- DANAN, Martine (1991), «Dubbing as an Expression of Nationalism», *Meta*, vol. 36, n° 4, p. 606-614.
- DANAN, Martine (1996), «À la recherche d'une stratégie internationale: Hollywood et le marché français des années trente», dans Yves Gambier (dir.), *Les Transferts linguistiques dans les médias audiovisuels*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. «Acquisition et transmission des savoirs».
- DIRKX, Paul (1996), «Une douce violence: étude des pratiques discursives ayant trait aux littératures de Belgique dans trois hebdomadaires français: Les Lettres françaises, Le Figaro littéraire et Les Nouvelles littéraires 1944-1960», dissertation, Katholieke Universiteit Leuven.
- EVEN-ZOHAR, Itamar (1997), «FORUM. The Making of Culture Repertoire and the Role of Transfer», *Target*, vol. IX, n° 2, p. 373-381.
- EVEN-ZOHAR, Itamar (1998), «FORUM. Some Replies to Lambert and Pym», *Target*, vol. X, n° 2, p. 363-369.
- FISHMAN, Joshua A. (1993), «Ethnolinguistic Democracy: Varieties, Degrees and Limits», *Language International*, vol. V, n° 1, p. 11-17.
- DE GEEST, Dirk (1996), *Literatuur als systeem, Literatuur als vertoog. Bouwstenen voor een functionalistische benadering van literaire verschijnselen*, Leuven, Peeters, coll. «Accent».
- GROSS, Stefan et Johannes THOMAS (1989), *Les Concepts nationaux de la littérature. L'exemple de la Belgique francophone. Une documentation en deux tomes: 1850-1880; 1880-1980*, Aix-la-Chapelle, Alano.
- GRUTMAN, Rainier (1988), «Babel en Belgique: bilinguisme et diglossie en littérature», mémoire de licence, Katholieke Universiteit Leuven.
- GRUTMAN, Rainier (1997), *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois*, Fides, Saint-Laurent (Québec), coll. «Nouvelles études québécoises».
- HERMANS, Theo (1999), *Translation in Systems. Descriptive and Systemic Approaches Explained*, Manchester, St. Jerome, «Translation Theories Explained», 7.
- HOBBSAWM, Eric J. (1990), *Nations and Nationalism Since 1790: Programm, Myth, Reality*, Cambridge et New York, Cambridge University Press.
- HOBBSAWM, Eric J. (1996), «Language, Culture, and National Identity», *Social Research*, vol. 63, n° 4, p. 1065.
- HOBBSAWM, Eric J. et Terence RANGER (dir.) (1996), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HOFSTEDE, Geert (1994) *Vivre dans un monde multiculturel: comprendre nos programmations mentales*, Paris, Les Éditions d'Organisation.
- IGLESIAS SANTOS, Montserrat (dir.) (1999), *Teoría de los polissistemas. Estudio introductorio, compilación de textos y bibliografía*, Madrid, Arco/Libros.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1981), «La production littéraire en Belgique francophone», *Littérature*, vol. 44, décembre, p. 33-50.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1992), «Lectures du "Manifeste du Groupe du Lundi" (1937)», dans Raymond Trousson et Léon Somville (dir.), *Lettres de Belgique: en hommage à Robert Frickx*, Cologne, Janus, p. 98-124.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (dossier dirigé par) (1999), *L'Institution littéraire*, Bruxelles, Le Cri, coll. «Textyles», 15.
- LAMBERT, José (1983), «L'éternelle question des frontières: littératures nationales et systèmes littéraires», dans Christian Angelet et al. (dir.), *Langue, dialecte, littérature. Études romanes à la mémoire de*

Hugo Plomteux, Louvain, Leuven University Press, p. 355-370.

LAMBERT, José (1985), «Literature in South Africa: Suggestions for Systemic Research», *Journal of Literary Studies*, vol. I, n° 2, p. 34-42.

LAMBERT, José (1986), «Les relations littéraires internationales comme problème de réception», dans Janos Riesz et al. (dir.), *Sensus communis. Festschrift für Henry H.H. Remak*, Tübingen, Gunther Narr; p. 49-63. Également dans *Œuvres et critiques*, vol. XI, n° 2 (1986), p. 173-189.

LAMBERT, José (1990), «À la recherche de cartes mondiales des littératures», dans Janos Riesz et Alain Picard (dir.), *Semper aliquod novi. Littérature comparée et littératures d'Afrique. Mélanges offerts à Albert Gérard*, Tübingen, Gunther Narr. En anglais: «In Quest of Literary World Maps», dans Harald Kittel et Armin Paul Frank (dir.), *Interculturality and the Historical Study of Literary Translations*, Berlin, Schmidt, 1991, p. 133-144, «Göttinger Beiträge zur internationalen Übersetzungsforschung», 4. En espagnol: «En busca de mapas mundiales de las literaturas», dans Lisa Block de Behar (dir.), *Terminos de comparacion: los estudios literarios entre historias y teorías*, Montevideo, Academia Nacional de Letras, 1991, p. 65-78. (Academia Nacional de Letras. Segundo Seminario Latinoamericano de Literatura Comparada, Montevideo, agosto de 1989).

LAMBERT, José (1994), «Ethnolinguistic Democracy, Translation Policy and Contemporary World (Dis)Order», dans Federico Eguiluz, Raquel Merino et al. (dir.), *Transvases culturales: literatura, cine, traducción*, Vitoria, Universidad del País Vasco, Departamento de Filología inglesa y alemana, p. 23-36.

LAMBERT, José (1995a), «L'internationalisation et la question de l'espace dans les littératures contemporaines», dans *Gli Spazi della diversità. Rinnovamento del codice narrativo in Italia dal 1945 al 1992*, Rome, Bulzoni; Louvain, Leuven University Press, vol. II, p. 55-67.

LAMBERT, José (1995b), «Literatures, Translation and (De)Colonization», dans Theresa Hyun et José Lambert (dir.), *Translation and Modernization. Proceedings of the XIIIth Congress of the International Comparative Literature Association*, vol. IV. de E. Miner et al. (dir.), *The Force of Vision*, Tokyo, University of Tokyo Press, p. 98-117.

LAMBERT, José (1996), «Literary Theory and the Dynamics of the Media Age: Static vs. Dynamic Models», dans H. Hendrix, J. Kloek, S. Levie et W. van Peer (dir.), *The Search for A New Alphabet: Literary Studies in A Changing World. In Honour of Douwe Fokkema*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, p. 129-134.

LAMBERT, José (1998), «FORUM. «Communication Societies»: Comments on Even-Zohar's "Making of Culture Repertoire"», *Target*, vol. X, n° 2, p. 353-356.

LAMBERT, José (1999), «Aproximaciones sistémicas y la literatura en las sociedades multilingües», dans Montserrat Iglesias Santos (dir.), *Teoría de los polisistemas*, Madrid, Arco/Libros, p. 53-70.

MEYLAERTS, Reine (1999), «La construction d'une identité littéraire dans la Belgique de l'entre-deux-guerres», dans J.-M. Klinkenberg, *L'Institution littéraire*, p. 17-32.

MEYLAERTS, Reine (1998), *L'Aventure flamande de la Revue belge: langues, littératures et cultures dans l'entre-deux-guerres*, dis-

sertation, Katholieke Universiteit Leuven.

ONG, Walter (1993), *Orality and Literacy: The Technologizing of the Word*, Londres, Methuen, 1982.

PYM, Anthony (1992), *Translation and Text Transfer: An Essay on the Principles of Intercultural Communication*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang.

PYM, Anthony (1998), «FORUM. Note on a Repertoire for Seeing Cultures», dans *Target*, vol. X, n° 2, p. 357-361.

SÁNCHEZ-MESA MARTÍNEZ, Domingo, Daniel APOLLON, José LAMBERT et Jef VAN DEN BRANDEN (dir.) (1997), «Multilingualism and Language Transfer in Open Distance Learning. New Communicative Patterns in a European Virtual Society», dans Domingo Sánchez-Mesa Martínez et al., *Crosscultural and Linguistic Perspectives on European Open and Distance Learning*, Grenade, University of Granada Press, TRANSCULT, I.

STAËL, Germaine de (1991), *De la littérature considérée dans ses rapports avec la société*, édition établie par Gérard Gengembre et Jean Goldzink, Paris, Flammarion, 1800.

SWAAN, Abram de (1993), «The Emergent Global Language System», *International Political Science Review*, 14.

VAN DEN BRANDEN, Jef et José LAMBERT (1999), «Cultural Issues Related to Transnational Open and Distance Learning in Universities: A European Problem?», *BJETT (British Journal of Technology)*, vol. 30, n° 3, (juillet), p. 251-260.

Internet

<<http://www.euroliterature.uib.no>> (programme EUROLITERATURE, plus verwijzingen en bibliografie)

NOTES

1. L'idée d'un métissage linguistique, destiné à marquer l'identité « belge » (flamande) plutôt que française ou néerlandaise, ne semble se manifester qu'au XX^e siècle, sans doute en raison de la date relativement récente des efforts d'intégration linguistique dans la langue standard, néerlandaise ou française. La nécessité d'un démarquage par rapport au pays voisin, du nord ou

du sud, ne prend évidemment forme qu'au bout de quelques décennies d'une évolution linguistique vers des normes communes, au sein du néerlandais comme du français.

2. Un aspect important du métissage, à savoir l'hétéroglossie à l'intérieur des lettres d'expression française, tend ainsi à être ignoré. Il y aurait et il y aura lieu d'étendre l'examen aux lettres néerlan-

daises en Belgique et d'examiner si des efforts de métissage linguistique y remplissent les mêmes fonctions.

3. Anecdote circulant autour de 1965 dans les armées européennes au sujet des visites d'officiers allemands à leurs collègues britanniques : c'étaient les premières visites depuis la Seconde Guerre mondiale.